

Septembre  
à Décembre 2014



## Informations importantes

*Les animations régulières ou ponctuelles d'AVF - AUXERRE sont réservées aux adhérents de l'association à jour de leur cotisation annuelle.*

### **Inscriptions**

*Elles doivent obligatoirement être accompagnées de leur règlement et être faites en respectant la date limite indiquée. En cas de limitation du nombre de participants, elles sont prises dans l'ordre d'inscription avec priorité aux Nouveaux Arrivants.*

*Pour faciliter la gestion de votre budget, vous pouvez établir un chèque par animation.*

*Quelle que soit l'activité, l'inscription préalable est une formalité obligatoire.*

*AVF-AUXERRE annulera toute animation ne recueillant pas un nombre suffisant de participants. Les personnes inscrites seront alors intégralement remboursées.*

*Lorsqu'une animation comporte deux séances ou deux groupes, il est impératif de respecter la séance ou le groupe qu'on a choisi à l'inscription.*

### **Désistements exceptionnels**

*Les inscriptions sont fermes et définitives. Tout désistement de dernière minute doit être signalé au **0.671.840.905**. La production d'un RIB et d'un certificat médical est alors de nature à faciliter le remboursement qui sera toujours diminué des sommes déjà engagées par l'association.*

*Pendant les sorties, on peut aussi joindre la responsable de l'animation au **07.81.22.07.06**.*

### **Déplacements en véhicule particulier**

*AVF-AUXERRE n'intervient pas dans l'organisation de votre transport jusqu'au lieu de l'activité. Sauf indication contraire, les rendez-vous sont fixés au parking des Migraines afin de faciliter les covoiturages éventuels (il est alors suggéré de partager les frais de route sur la base de 0,05 € par km pour chacun des passagers). Les personnes se rendant directement sur le lieu de l'activité doivent impérativement en informer le responsable de l'activité.*

*Pour les marches, il est également proposé de partager les frais de route sur la base d'un forfait de 1,50 € par passager et par sortie.*

*Les conducteurs peuvent déposer au secrétariat une copie de leur carte grise pour bénéficier de l'assurance de l'AVF pour les trajets dans le cadre des activités.*

# SEPTEMBRE



Jeudi 25 septembre

## **Les Murgers d'Accolay**

*Balade de 7 km (accessible à tous) qui vous fera découvrir ces curieuses constructions en pierres sèches*

*Gratuit pas de réservation*

*Responsable : Marc SEBERT*

*R/V : @ des Migraines à 8 h 45  
ou 9h10 à Accolay*



Vendredi 26 septembre

**Fête des Plantes d'automne au Château de St Jean de Beauregard**  
*sortie en car au départ d'Auxerre*

*Participation : 20 €*

*Limite d'inscription : 15 Août*

**ANNULE**

# OCTOBRE



Jeudi 9 Octobre

## **PROJECTION de Jacques LOUGE**

### **L'EX-YOUGOSLAVIE**

*Au bord de l'Adriatique ; promenade dans 4 des anciens pays composant l'ancienne Yougoslavie. Région soumise au fil de siècles aux luttes d'influence de ses voisins de tous horizons : les Ottomans, la maison d'Autriche avec les Habsbourg, la Sérénissime vénitienne et, occasionnellement les peuples venus du sud de la Méditerranée*

*Durée : 1 h.  $\frac{1}{2}$  Séance à 14 h 15*

*Limite d'inscription : 30 Septembre*

*R/V : Bibliothèque Jacques LACARRIERE*





Jeudi 11 Décembre

### **REPAS FRUITS DE MER**

*Afin d'aiguiser vos papilles pour les réveillons à venir, nous vous proposons un repas festif autour des huîtres et du saumon fumé*

Participation : **environ 25 €**

Limite d'inscription : **2 Décembre**

Responsable : **Marc SEBERT**

R/V : **12 h 30**

*Maison de quartier des Piedalloues*



Lundi 15 Décembre

### **PROJECTION de l'atelier informatique d'Alain GANDOSSY**

*L'échange de Maison avec des Canadiens de l'Ile de Vancouver de Daniel BOIVIN*

**Séance à 14 h 15**

Limite d'inscription : **8 Décembre**

*18 personnes si besoin séance supplémentaire le Samedi 20 Décembre*

Responsable : **ALAIN GANDOSSY**

R/V : **Salle Felser**

### **PROJETS 2015**

*Nous vous proposons de participer à l'enregistrement le 28 Janvier de « Vivement Dimanche » de Michel DRUCKER*

*Le coût se résume au prix du transport environ 18-20 Euros si le car est plein (suivant le nombre d'inscriptions, je le proposerai aux autres AVF du département)*

Limite d'inscription : **14 Novembre 2014**

*Il est aussi prévu pour Mai, un séjour en Baie de Somme (3 jours, 2 nuits) pour environ 380 € (30 personnes minimum). Le programme définitif est en cours d'élaboration*

*Une pré-inscription (100 € avant le 19 Décembre) sera nécessaire afin que nous puissions faire la réservation auprès de l'autocariste.*